

Marche-en-Famenne, le 16 avril 2021

**Objet** : reprise du 19/04/21

Chers parents, Chers élèves,

Comme annoncé dans notre précédent courrier, nous reprenons contact avec vous concernant la reprise scolaire annoncée pour **ce lundi 19 avril**.

Suite au comité de concertation qui s'est tenu ce mercredi 14 avril, les experts sanitaires mandatés par le Gouvernement fédéral estiment que, même si plusieurs indicateurs de l'épidémie se sont améliorés (*nombre de contaminations en baisse...*), une reprise à 100 % de notre enseignement n'est pas encore envisageable.

## Reprise du 19 avril 2021

Dans ce contexte, il a été décidé de maintenir, pour la rentrée du 19 avril, les modalités d'organisation telles que celles que nous vivons depuis déjà quelques mois. **Nous resterons donc en code rouge, avec un enseignement en présentiel à 50%**. Parallèlement au présentiel, nous continuons les pratiques d'enseignement en hybridation (travaux à distance, cours en visioconférence, ...). Comme nous le faisons déjà, nous continuerons à accueillir les élèves qui souhaitent venir travailler à l'école. Pour ce faire, il suffit de s'inscrire auprès de l'éducateur référent.

Comme annoncé dans notre courrier avant les congés, **ce sont les élèves du 2ème degré que nous attendons à l'école dès ce lundi 19 avril et ce, jusqu'au mercredi 21 avril**. Les jeudi 22 et vendredi 23, ce sont les élèves du 3ème degré qui seront présents à l'école. Nous poursuivrons cette alternance jusqu'à une reprise potentielle à 100 %, si la situation sanitaire continue à évoluer positivement.



Nous continuons bien entendu à appliquer **les mesures sanitaires** reprises dans les précédentes circulaires (port du masque, désinfection des mains, maintien au maximum des bulles, fermeture des cantines scolaires...) avec une attention particulière concernant l'aération des locaux.

## Bulletin

Pour rappel, votre fils/fille recevra **le bulletin 3** durant la semaine du 26 au 29 avril (selon son horaire de présence). Pour les élèves en stage actuellement, ce bulletin sera envoyé par mail sur l'adresse elmarche de votre fille/fils.

**Une rencontre** sera organisée par la suite dans le respect des mesures sanitaires pour les élèves dont la situation scolaire nous préoccupe comme cela sera indiqué dans le bulletin (convocation).

## Règlement général des études

Prochainement, vous recevrez également un addendum à notre RGE (règlement général des études) qui reprendra les modalités de décision concernant la sanction des études. Par ailleurs, en fonction de l'évolution de la situation et d'une éventuelle reprise à 100% à partir du 3 mai, nous reviendrons vers vous avec plus d'informations concernant l'organisation pratique de la fin de l'année scolaire; tant au niveau des apprentissages, de l'évaluation que de l'encadrement.

En vous souhaitant à toutes et tous une fin d'année la plus sereine possible, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pascale Lejeune  
Directrice

Isabelle Dupont  
Cheffe des travaux

José Godefroid  
Directeur adjoint